

# Sociétaires de L'Auxiliaire, parrainez jusqu'à trois Pros du BTP et bénéficiez de nombreux cadeaux

Pour participer à notre opération 2023, complétez ce bulletin en renseignant les coordonnées de l'entreprise parrainée.

Remettez-le à votre agence commerciale ou envoyez-le à : [parrainage@auxiliaire.fr](mailto:parrainage@auxiliaire.fr).

Dès que votre filleul souscrit son premier contrat de responsabilités professionnelles ou un contrat lié à la construction d'un ouvrage, votre parrainage est validé !

Et vous recevez  
alors de 50€ à  
500€ en carte  
cadeau !



**L'Auxiliaire BTP**

L'assurance toujours à votre hauteur

# Votre bulletin de parrainage

A remplir lisiblement et à remettre à votre agence commerciale, ou à envoyer à [parrainage@auxiliaire.fr](mailto:parrainage@auxiliaire.fr)

**DATE DU PARRAINAGE : \_\_\_ / \_\_\_ / 2023**

## VOUS ÊTES :

Madame  Monsieur

Nom : Prénom :

Votre fonction :

Raison sociale :

Numéro de client ou de sociétaire :

Email professionnel :

Cachet et signature :

## VOUS PARRAINEZ :

Madame  Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction :

Raison sociale ou SIREN :

Email professionnel :

Téléphone :

Les données collectées avec votre accord seront exclusivement utilisées par L'Auxiliaire, à des fins de gestion du parrainage, d'études et de prospection. Elles sont nécessaires au bon déroulement du programme de parrainage. En remettant ce bulletin à L'Auxiliaire, vous acceptez que nous contactions votre filleul sur votre recommandation. Les bulletins illisibles ne pourront pas être exploités. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression relatif aux données personnelles vous concernant. Vous pouvez vous opposer, pour un motif légitime, à ce que ces informations fassent l'objet d'un traitement. Ces droits peuvent être exercés auprès de l'Auxiliaire. Vous disposez également d'un droit d'opposition à ce que vos données soient utilisées à des fins de prospection commerciale que vous pouvez faire valoir en cochant cette case.

Règlement de l'opération parrainage 2023 disponible sur notre site Internet [www.auxiliaire.fr](http://www.auxiliaire.fr) ou sur simple demande à [parrainage@auxiliaire.fr](mailto:parrainage@auxiliaire.fr)  
Opération valable jusqu'au 31/12/2023.

L'Auxiliaire - mutuelle d'assurance des professionnels du bâtiment et des travaux publics - société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le code des assurances et exonérée de plein droit de la TVA - Siège : 20 rue Garibaldi - BP 6402 - 69413 Lyon Cedex 06 - SIREN 775649056 - code APE 6512Z - ADEME FR325390\_03IUSC - [www.auxiliaire.fr](http://www.auxiliaire.fr) - 04 72 74 52 52 - [auxiliaire@auxiliaire.fr](mailto:auxiliaire@auxiliaire.fr)

